



>> Interview

propos recueillis par **Yannick Urrien**

Les entrepreneurs mécontents du RSI n'auront finalement pas une meilleure surprise...

Claude Reichman, président du MLPS :

« Il n'y a pas un seul régime au monde où l'on vous prenne la moitié de ce que vous gagnez pour vous protéger socialement. »

Le sujet du RSI fait souvent la une de l'actualité à travers les mouvements d'entrepreneurs et d'artisans mécontents. Emmanuel Macron avait promis de supprimer le RSI et c'est probablement ce qu'il va faire, pour intégrer les indépendants dans le régime général. Or, Claude Reichman, président du MLPS (Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale), estime que cela ne devrait finalement rien changer... Il ne croit pas à la rumeur selon laquelle les entrepreneurs paieraient plus cher en intégrant le régime général. Cependant, il estime que cela reste une mauvaise nouvelle, car la seule vraie réforme consisterait à autoriser la libre concurrence de la protection sociale. Ce chirurgien-dentiste, qui bataille depuis presque une trentaine d'années pour la liberté sociale, se montre également déçu par l'attitude de la Commission européenne, qui a longtemps soutenu son combat et qui semble maintenant faire marche arrière sous la pression de la France. Le sujet de la liberté de la protection sociale reste très sensible et impopulaire en France, car beaucoup de Français sont convaincus que la santé doit rester dans le giron et le monopole de l'État. Il est important d'aborder ce thème qui s'inscrira forcément au cœur des débats dans quelques années.

L'Hebdo-Bourseplus :

Les entrepreneurs se sont beaucoup battus contre le RSI au cours de ces dernières années et leur message a été entendu par Emmanuel Macron avant son élection. Toutefois, vous estimez que les réformes tant attendues n'auront finalement pas lieu...

Claude Reichman :

Les nouvelles ne sont pas très bonnes ! On se retrouve une fois de plus face à des promesses qui n'engagent que ceux qui y croient, mais nous n'en faisons pas partie... Monsieur Macron, comme les autres, a voulu faire des promesses destinées à capter des voix mais, à aucun moment, il n'a indiqué la solution qu'il adopterait. L'inquiétude était évidente. Nous apprenons que l'idée serait d'ouvrir un guichet pour les indépendants, comme ils disent, au sein du régime général. Cette expression de guichet est un peu curieuse, parce que l'on ne crée pas un régime de Sécurité sociale comme on crée un corner dans une grande surface ! Il y a des clauses constitutionnelles et légales, et cette solution n'a aucun sens. Le problème est celui du statut des indépendants. Les indépendants sont par nature indépendants, comme le mot le dit, et on ne peut en aucun cas les assimiler à des salariés puisque vous savez que le régime général est fondé sur un double apport financier - la cotisation des salariés et celle des employeurs - ce qui a fait dire à certains, qui veulent défendre le RSI de façon assez curieuse, qu'en plaçant les indépendants au régime général on va les faire payer beaucoup plus cher qu'actuellement : ils seraient prélevés sur à peu près la moitié de ce qu'ils gagnent, ce qui est une spoliation, et, si ce système était mis en place, les gens déjà écrasés par le RSI seraient complètement achevés ! Cela ne peut pas avoir lieu. C'est la raison pour laquelle le gouvernement de Monsieur Macron ne sait plus quoi faire. En réalité, j'avais proposé à Manuel Valls une solution très simple : pour les indépendants qui avaient les moyens de le faire, contracter une assurance maladie privée, ce qui aurait été moins cher que le RSI et, pour ceux qui ne le pourraient pas, parce qu'il y a beaucoup de petits revenus

chez les indépendants, leur permettre de bénéficier de la CMU. La CMU bénéficie à toute personne étrangère qui arrive en France, alors pourquoi un Français qui a une petite situation n'en bénéficierait-il pas lui-même ? Malheureusement, nous nous heurtons une fois de plus à cette fameuse tyrannie du statu quo que dénonçait Milton Friedman, qui fait qu'en France on ne peut rien changer et qu'il faut une révolution pour que cela change. Manifestement, la révolution Macron n'en est pas une !

Donc, Emmanuel Macron a dit que le RSI était un échec et qu'il allait le supprimer, les entrepreneurs ont tous applaudi, mais sans réellement chercher à savoir ce qu'il proposerait à la place...

Exactement. La France est quand même un curieux pays ! Nous sommes en principe une nation intelligente, avec des gens qui ont fait des études et qui ont, en plus, l'expérience quasi séculaire des tromperies électorales. Mais personne ne lui a demandé par quoi le RSI serait remplacé...

Certains ont essayé de le faire, mais ils n'ont pas obtenu de réponse...

C'est une explication et ne pas répondre était pour Monsieur Macron la solution la plus simple. Nous avons une très longue expérience de ce genre de situation, parce que nous nous battons depuis plus de 25 ans sur ce terrain, et nous savions qu'à moins de faire une véritable révolution, consistant tout simplement à supprimer le monopole de la Sécurité sociale, nous n'obtiendrions aucune amélioration de la situation. Je pense que nous allons vers de grosses difficultés, car les gens sont dociles tant qu'ils se laissent tromper mais, quand ils découvrent qu'ils ont été trompés, ils peuvent devenir nettement plus agressifs.

Les entrepreneurs et les indépendants doivent-ils s'attendre à voir leurs cotisations sociales augmenter ?

Je ne suis pas sûr que la solution retenue consistera à une augmentation des cotisations, parce que le pouvoir sait parfaitement que les cotisations ont atteint un niveau qui explique l'immense mécon-

tement des professions indépendantes. Donc, ils vont se débrouiller, par un tour de passe-passe quelconque, pour ne pas infliger une hausse supplémentaire des cotisations. Mais elles ne baisseront pas, alors que tout l'enjeu de cette affaire est bien de baisser les cotisations. Un indépendant qui cotise actuellement au RSI se voit prélever en moyenne la moitié de ce qu'il gagne ! Il n'y a pas un seul régime au monde où l'on vous prenne la moitié de ce que vous gagnez pour vous protéger socialement. Le vrai sujet, c'est l'existence même d'un tel régime qui est une folie ! C'est une folie qui n'a pas été faite par hasard : elle était destinée à masquer le fait qu'il n'y avait plus de monopole de la Sécurité sociale et on a créé en 2006, à la va-vite, un pseudo-régime de Sécurité sociale appelé RSI. Nous avons multiplié les clauses d'annulation de l'existence même du RSI, qui ne subsiste que par un véritable coup d'État judiciaire. Vous avez des tribunaux qui, de façon scandaleuse, considèrent que tous les arguments que l'on peut opposer à l'existence même du RSI, qui sont totalement solides, ne sont pas valides. La dernière mouture du projet gouvernemental consisterait simplement à changer le nom du RSI ! C'est un peu ce que voulait faire Monsieur Fillon, qui était pourtant animé de meilleures intentions, en voulant créer une caisse des indépendants. La classe politique française en est réduite à ce que le général de Gaulle appelait la logomachie, c'est-à-dire une bataille de mots !

Au moment de la campagne présidentielle, les Français se sont montrés inquiets des réformes de libéralisation proposée par François Fillon. Aujourd'hui, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen, qui incarnent une opposition importante en France, y sont totalement hostiles puisqu'ils défendent une étatisation accrue de la protection sociale. L'idée de la libéralisation de la protection sociale a-t-elle reculé en France ?

En réalité, l'idée n'a jamais progressé. Elle a été lancée et réalisée par François Mitterrand, qui ne l'a pas validée par amour immodéré de la liberté sociale, mais par esprit européen. Il était convaincu que l'on ne pouvait pas réussir l'Europe si la décision prise en 1986 d'abroger toutes les frontières intérieures

n'était pas assortie de mesures permettant à toutes les libertés de s'installer puisque, par définition, quand vous abrogez une frontière, le monopole devient impossible. Il y a eu des directives européennes qui ont reçu l'aval de la France et il s'est arrêté là. Aucun parti politique n'a jamais vraiment assumé l'idée que la Sécurité sociale pouvait être en concurrence, alors que toutes les lois ont été votées ! Tous les partis politiques ont voté des lois supprimant le monopole de la Sécurité sociale, parce qu'ils craignaient que la Commission européenne ne les traduise devant la Cour de justice. D'ailleurs, nous avons fait condamner la France en 1999 sur ce point. En réalité, la France souffre d'un grave problème de liberté ! Nous sommes dans un État totalitaire qui ne dit pas son nom, mais qui exerce bien une action totalitaire sur les citoyens. Nous en sommes presque à la doctrine de Marcus, qui se demandait jusqu'où l'on pouvait réprimer le citoyen... La France est un pays qui réprime ses citoyens, non seulement en leur ôtant toute liberté, mais aussi en les punissant : par exemple, en matière de protection sociale, il y a une loi - appelée anti-Reichman par la presse - selon laquelle toute personne qui dit qu'il n'y a plus de

monopole doit aller en prison et payer des amendes ! Quand on en est arrivé à attaquer la liberté d'expression à ce point, c'est que l'on a changé de société. Nous sommes bien dans une dictature. Elle n'est pas reconnue comme telle par la majorité des citoyens, mais quand ils vont s'en apercevoir, la dictature verra ses jours comptés.

Pourquoi l'Europe ne semble-t-elle pas avoir la volonté de contraindre les États à appliquer les textes sur la libre concurrence de la protection sociale ?

La raison est simple. Les hauts fonctionnaires français ont fait un coup d'État en 2004 et les 750 milliards de la protection sociale sont entre les mains de quelques individus. Lors de la création du RSI, il a été décidé de ne pas appliquer les textes européens, mais ils ne se sont pas contentés d'agir en France. À la Commission européenne, les hauts fonctionnaires français ont fait passer le message : la Commission européenne ne peut plus soutenir le MLPS (Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale) et le président de la Commission européenne a donné l'ordre que toute demande sur l'application des lois euro-

péennes soit renvoyée. Si vous voulez saisir la Cour de justice européenne, il faut porter plainte auprès de la Commission européenne, qui transmet ensuite votre demande si elle le veut bien. Naturellement, la Commission européenne, qui nous avait très fortement soutenus jusque-là, n'a jamais transmis une demande à la justice européenne... Vous pouvez aussi saisir la justice européenne à travers ce que l'on appelle une question préjudicielle qui peut être transmise par n'importe quel tribunal. Il y a une immense possibilité pour que les tribunaux fassent leur travail. Mais nous n'avons jamais pu obtenir d'un tribunal français la transmission d'une question préjudicielle à la Cour de justice européenne... Tout simplement parce que la justice est tenue d'une main de fer, alors que notre demande était d'une très grande simplicité puisqu'elle visait à savoir si les textes européens disaient bien ce que nous estimions qu'ils disaient. Or, si la justice n'a pas transmis cette question, c'est parce qu'elle connaissait parfaitement la réponse, puisque nous avions raison. Nous sommes dans une dictature. La justice est tenue d'une main de fer et la Sécurité sociale est un État dans l'État. Les hommes politiques ne sont finalement que des marionnettes. ■